
Lu dans Les Echos : Avec l'Internet 4G fixe, NomoTech veut conquérir les départements ruraux

Les Echos

Par Philippe Legueltel, le 9 août 2017

EXTRAITS [L'opérateur de communications, basé dans la Manche, propose des solutions alternatives à la fibre. Il prévoit de doubler ses effectifs et de tripler son chiffre d'affaires dans les prochaines années.]

De l'Internet très haut débit (THD) dans les campagnes ! L'enjeu est de taille pour les élus ruraux, loin d'être assurés de pouvoir bénéficier du Plan national de déploiement de la fibre, dont l'achèvement est annoncé pour 2020. Face à ce défi, NomoTech, opérateur de communications électroniques créé en 2003 et spécialiste français des technologies de boucle locale radio, a expérimenté des fréquences hertziennes autorisées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep), en mars 2016.



En utilisant ces réseaux hertziens, le groupe basé à Poilley, dans la Manche, propose aux zones rurales d'accéder au très haut débit grâce à la 4G fixe, basée sur la technologie standard TD-LTE (Long Term Evolution). « C'est un pari que nous partageons avec les départements qui veulent lancer des opérations dès cette année, pour apporter le THD hertzien aux oubliés de la fibre », explique Philippe Le Grand, vice-président du groupe normand. L'Arcep doit maintenant attribuer les fréquences radio

(3,5 GHz) en septembre 2017. « Rapide à mettre en oeuvre, entre 12 et 18 mois, à des coûts abordables au regard des enjeux, et performante avec un débit allant de 50 à 100 mégabits par seconde, la 4G fixe est une solution de transition et une technologie alternative », souligne le dirigeant.

5.000 communes couvertes à ce jour

Dans le cadre des réseaux d'initiative publique (RIP) ou de ses propres investissements, NomoTech a déjà déployé plus de 3.000 sites radio en France pour couvrir les zones blanches et opérer une montée en débit. L'entreprise couvre à ce jour près de 5.000 communes (15 %) de France.] [« Notre ambition est de devenir le plus petit des grands opérateurs. Nous envisageons de doubler nos effectifs et de tripler notre chiffre d'affaires dans les trois à cinq ans qui viennent », annonce Philippe Le Grand.

En France, de 50 à 100 nouveaux sites radiophoniques seront déployés chaque année – en 2017 et en 2018 – pour atteindre le chiffre de 200 sites annuels dès 2019. Parallèlement, le nombre d'abonnés sur la boucle locale radio (hors satellite) devrait grimper, entre 2017 et 2019, de 70.000 à environ 300.000 abonnés.]

[Lire l'article en ligne, cliquez ici](#)

Avec l'Internet 4G fixe, NomoTech veut conquérir les départements ruraux

NORMANDIE

L'opérateur de communications, basé dans la Manche, propose des solutions alternatives à la fibre.

Il prévoit de doubler ses effectifs et de tripler son chiffre d'affaires dans les prochaines années.

Philippe Leguétel
— Correspondant à Caen

De l'Internet très haut débit (THD) dans les campagnes ! L'enjeu est de taille pour les élus ruraux, loin d'être assurés de pouvoir bénéficier du Plan national de déploiement de la fibre, dont l'achèvement est annoncé pour 2020. Face à ce défi, NomoTech, opérateur de communications électroniques créé en 2003 et spécialiste français des technologies de boucle locale radio, a expérimenté des fréquences hertziennes autorisées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep), en mars 2016.

En utilisant ces réseaux hertziens, le groupe basé à Poilley, dans la Manche, propose aux zones rurales d'accéder au très haut débit grâce à la 4G fixe, basée sur la technologie standard TD-LTE (Long Term Evolution). « C'est un pari que nous partageons avec les départements qui veulent lancer des opérations dès cette année, pour apporter le THD hertzien aux oubliés de la fibre »,



En utilisant les réseaux hertziens, NomoTech propose aux zones oubliées par le Plan national de déploiement de la fibre optique d'accéder au très haut débit grâce à la 4G fixe. Photo DR

explique Philippe Le Grand, vice-président du groupe normand. L'Arcep doit maintenant attribuer les fréquences radio (3,5 GHz) en septembre 2017.

Un contrat a été signé avec la Seine-et-Marne et trois autres départements sont prévus d'ici à la fin de cette année. Voulant, à terme, capter 75 % du marché de la 4G fixe, NomoTech prévoit de déployer de 4 à 5 nouveaux projets chaque année pour les départements. Cette technologie, proposée aussi par d'autres opérateurs, peut être une aubaine pour ces territoires ruraux qui pâtissent de débits ADSL faibles et dont la couverture FTTH (« fiber to the home »), c'est-à-dire la fibre optique jusqu'au domicile, n'interviendra pas à court terme.

« Rapide à mettre en oeuvre, entre 12 et 18 mois, à des coûts

abordables au regard des enjeux, et performante avec un débit allant de 50 à 100 mégabits par seconde, la 4G fixe est une solution de transition et une technologie alternative », souligne le dirigeant.

5.000 communes couvertes à ce jour

Dans le cadre des réseaux d'initiative publique (RIP) ou de ses propres investissements, NomoTech a déjà déployé plus de 3.000 sites radio en France pour couvrir les zones blanches et opérer une montée en débit. L'entreprise couvre à ce jour près de 5.000 communes (15 %) de France.

Avec un chiffre d'affaires de 35 millions d'euros en 2016 et un prévisionnel de 45 millions d'euros en 2017, NomoTech, qui

emploie 200 salariés, est présent dans 55 départements, soit par des contrats directs, soit indirectement en travaillant avec l'opérateur de la collectivité. Sa volonté est d'en toucher d'autres demain. « Notre ambition est de devenir le plus petit des grands opérateurs. Nous envisageons de doubler nos effectifs et de tripler notre chiffre d'affaires dans les trois à cinq ans qui viennent », annonce Philippe Le Grand.

En France, de 50 à 100 nouveaux sites radiophoniques seront déployés chaque année – en 2017 et en 2018 – pour atteindre le chiffre de 200 sites annuels dès 2019. Parallèlement, le nombre d'abonnés sur la boucle locale radio (hors satellite) devrait grimper, entre 2017 et 2019, de 70.000 à environ 300.000 abonnés. ■

Lu sur Next Inpact : 4G fixe, NomoTech prépare de premiers réseaux publics, pour l'instant sans fréquences



Ci-dessous extraits de l'article de Guénaël Pépin paru le 29 mai 2017

[Lire la totalité de l'article, cliquez ici](#)

En attendant la fibre, les campagnes se voient promettre des réseaux 4G très haut débit. Sur ce créneau, l'opérateur NomoTech annonce une première offre commerciale dès septembre en Seine-et-Marne, avant d'autres départements. L'annonce est rapide, voire anticipée, les fréquences nécessaires n'étant pas encore attribuées.

L'avènement des réseaux 4G dédiés à l'Internet fixe se précise. L'opérateur NomoTech, spécialisé dans les infrastructures radio, annonce pour septembre une première commercialisation en Seine-et-Marne, avec le déploiement de 33 sites. L'objectif est de fournir un débit de 30 Mb/s via des offres dédiées aux habitants de ces zones, déjà ciblées par des opérateurs nationaux comme [Bouygues Telecom](#), qui connecte des 4G Box sur son réseau mobile.

Ce premier pas de NomoTech en Seine-et-Marne (signé en avril) suit l'expérimentation lancée début 2016. L'entreprise doit utiliser les fréquences 3,5 GHz (sur 40 MHz)

en TD-LTE. La particularité de cette technologie est [la « séparation](#)



temporelle » (TDD). Plutôt que d'utiliser des fréquences pour l'envoi des données et d'autres pour la réception, les mêmes servent dans les deux sens, avec une alternance automatisée.

Les technologies radio doivent compter pour quelques centaines de milliers d'abonnés, principalement via des réseaux terrestres comme la 4G fixe. L'objectif est de fournir une solution d'attente de la fibre, alors que la radio souffre encore de l'image du WiMAX et de ses promesses intenables. Les ambitions à trois ans de NomoTech sont tout de même importantes, comme nous explique l'entreprise, qui revient sur la place des réseaux hertziens dans le plan France THD.

Des fréquences qu'il reste à attribuer

L'annonce est donc importante pour NomoTech, qui semble pourtant mettre la charrue avant les bœufs. Les 3,5 GHz dont dépendra l'entreprise dès septembre ne sont pas encore attribuées. Il n'est même pas sûr qu'elles servent bien à la 4G fixe. Le régulateur des télécoms, l'Arcep, avait mis en consultation publique de janvier à mars une proposition pour attribuer les 2,6 GHz et 3,5 GHz pour cette utilisation, mais l'ensemble reste encore à confirmer.

Cela n'empêche pas Philippe Le Grand, vice-président de NomoTech, d'afficher sa confiance. Le guichet doit ouvrir cet été, avec une attribution des fréquences au plus tard en septembre. « *On espère les obtenir en juillet* » déclare-t-il. Sans les 3,5 GHz, l'entreprise ne pourrait (technologiquement) compter que sur les fréquences WiMAX, qui permettraient des débits entre 20 et 30 Mb/s.

« *On a été prudents, on n'annonce aujourd'hui que des offres à 30 Mb/s, alors que par agrégation de canaux avec les 40 MHz, je suis certain qu'on arrivera tôt ou tard à 100 Mb/s* » lance tout de même l'entreprise. Cela ne l'empêche pas d'avoir répondu à cinq appels d'offres pour de la 4G fixe, dont quatre de rénovation de réseaux radio existants (en Wi-Fi ou WiMAX), qui ont pour la plupart fait leur temps. « *Il fallait que le secteur passe de l'artisanat à l'ère industrielle. C'est ce que permet le TD-LTE* » avance l'opérateur.



[Lire la suite de l'article sur le site de Next Inpact](#)

